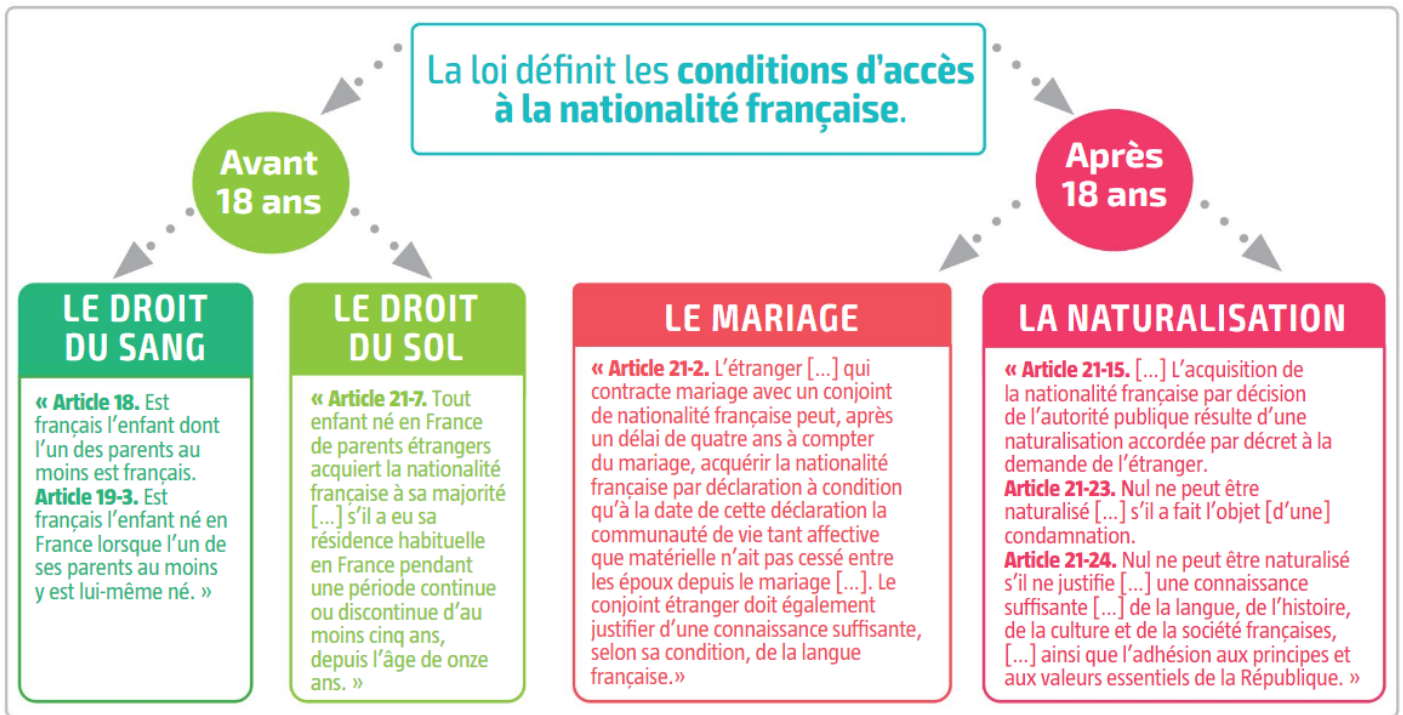


Activité 3 : Être citoyen en France



1 Comment devenir français d'après le Code civil

2 Une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

« Ces cérémonies sont organisées tous les jeudis dans la salle Marianne, au 3^e étage de la Préfecture de police de Paris. Il s'agit d'une manifestation solennelle qui marque l'intégration dans la communauté nationale. Les nouveaux citoyens sont invités à remettre leur titre de séjour en échange d'un livret de **nationalité**. Sur ce livret est imprimé *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix, et à l'intérieur, ils retrouvent leur décret de **naturalisation**, leur acte d'état civil français, une lettre de bienvenue du président de la République, mais aussi une copie de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et les paroles de *La Marseillaise*.

La cérémonie d'une trentaine de minutes est présidée par la représentante du préfet



de police. C'est un moment important qui marque la fin d'une longue démarche de naturalisation, alors pendant la cérémonie l'émotion est palpable, et les larmes parfois difficiles à retenir... Jeudi dernier, 66 nouveaux Français issus d'une trentaine de nationalités différentes étaient présents. Certains s'étaient habillés particulièrement pour l'occasion, et ils étaient nombreux à venir accompagnés de leur famille.

[...] Kris, une jeune libanaise de 29 ans, a fait ses études en France et travaille depuis 5 ans. Pour elle devenir française, c'est à la fois une fierté, un moment très émouvant et surtout un immense soulagement. »

Itinéraire Bis, Été14, © Radio France/
France Culture/Émilie Chaudet,
14 juillet 2014.

3

La charte des droits et devoirs du citoyen français



« Tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables. Sur le territoire de la République, ces droits sont garantis à chacun et chacun a le devoir de les respecter. À la qualité de citoyen français s'attachent [...] des droits et devoirs particuliers, tels que le droit de participer à l'élection des représentants du peuple et le devoir de concourir à la défense nationale ou de participer aux jurys d'assises. [...]

Tout citoyen français âgé de dix-huit ans et jouissant de ses droits civiques est électeur. Chaque citoyen ayant la qualité d'électeur peut faire acte de candidature. [...] Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. [...] Les citoyens français étant égaux, ils peuvent accéder à tout emploi public selon leurs capacités. [...]

Tout citoyen français concourt à la défense et à la cohésion de la Nation. Une personne qui a acquis la qualité de Français peut être déchue de la nationalité française [...] si elle s'est livrée à des actes contraires aux intérêts fondamentaux de la France. Chacun a le devoir de contribuer, selon ses capacités financières, aux dépenses de la Nation par le paiement d'impôts et de cotisations sociales. La Nation garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle et le droit à des congés. Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

Charte des droits et devoirs du citoyen français
d'après l'article 24 du Code civil.

4

La Sécurité sociale : fraternité et cohésion sociale depuis 1945

Le 4 octobre 2020, la Sécurité sociale célèbre son 75^e anniversaire dans un contexte de pandémie.

« Née en 1945 des aspirations à un monde meilleur, après les atrocités de la guerre, la Sécurité sociale constitue un ferment de la cohésion sociale, une institution essentielle au cœur du pacte social républicain.

L'épidémie que nous affrontons actuellement met à l'épreuve les systèmes de santé, les systèmes de solidarités, et nous rappelle qu'une protection sociale robuste est un bien très précieux, pour ne pas dire vital. Face à cette crise, chaque Français a pu constater la solidité et l'importance de notre système social, qui a permis d'amortir les conséquences économiques de la crise sanitaire, de financer notre système de santé face à des dépenses sans précédent, de faciliter l'accès aux soins et aux prises en charge, de protéger les plus fragiles et les plus vulnérables, de soutenir les soignants [...].

La Sécurité sociale est certes un héritage, mais c'est également une promesse de solidarité, d'universalité, de droits pour chacun à bénéficier de soutien face aux charges de la maladie, de la vieillesse, de la famille, de la perte d'autonomie. Cette promesse vaut pour aujourd'hui et pour demain, et nous engage tous, collectivement. »

Article du site de la Sécurité sociale, securite-sociale.fr, consulté en 2021.